



**AVIS PUBLIC**

**VENTE D'UN IMMEUBLE DE GRÉ À GRÉ**

Prenez avis que la Ville de Deux-Montagnes a vendu, de gré à gré, le 2 octobre 2018, l'immeuble ci-après décrit :

Description : Un terrain vacant, connu comme étant le lot 5 914 129 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Deux-Montagnes.

Prix de vente : 15 762,50 \$

Acquéreur : Félix-Antoine Marcotte

Donné à Deux-Montagnes, ce 4<sup>e</sup> jour de mois de mars 2019.

Jacques Robichaud, avocat, o.m.a.  
Greffier et directeur des Services juridiques